

John Burchill de la lutte contre les crimes haineux aux droits de la personne



John Burchill, qui vient d'être nommé au sein du Conseil des commissaires de la Commission des droits de la personne du Manitoba, a été à l'emploi du Service de police de Winnipeg pendant 25 ans, dont six comme coordonnateur du groupe de lutte contre les crimes haineux. Cependant, les appels qu'il recevait portaient davantage sur des actes discriminatoires que sur des actes criminels.

« C'est là que j'ai commencé véritablement à me familiariser avec les questions liées aux droits de la personne. Même si une question n'était pas de nature criminelle, je voulais tout de même rendre service. Je voulais comprendre les enjeux et orienter l'appelant au bon endroit pour qu'il n'ait pas l'impression que je prenais sa plainte à la légère, pour qu'il sache qu'il y avait d'autres moyens à sa disposition et comment les employer. »

Pour que les gens saisissent mieux la différence entre les crimes haineux et la discrimination, John a créé deux cours sur les crimes haineux et les droits de la personne à l'intention des membres du Service de police de Winnipeg. Pour mieux comprendre les enjeux et vers qui les gens peuvent se tourner pour qu'on donne suite à leurs plaintes, John a aussi suivi personnellement différents cours sur les droits de la personne et les droits civils à l'Université Dalhousie, à l'Université du Manitoba, à la California State University (Santa Barbara) et à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche. Il a fini par s'inscrire à la faculté de droit tout en travaillant à plein temps au Service de police. Il a été admis au barreau du Manitoba en 2011.

En 2012, John a quitté la police de Winnipeg pour rejoindre le personnel de l'Université du Manitoba, où son père a enseigné pendant 30 ans. C'est aussi un professionnel exerçant à titre individuel à Winnipeg, mais il consacre la majeure partie de ses temps libres à aider à élever ses deux jeunes enfants.

Les droits en question

par Joan Braun, directrice générale

La Commission des droits de la personne du Manitoba assure des services à la grandeur du Manitoba et les personnes qui sont victimes de discrimination dans n'importe quelle région de la province peuvent nous téléphoner pour s'informer au sujet de nos services ou pour déposer une plainte. Nous avons des bureaux à Winnipeg, Brandon et The Pas. Cependant, la province est vaste et ces bureaux se trouvent loin de bien des gens, notamment dans le Nord. Ce qui soulève la question suivante : Comment rendre nos services plus accessibles? C'est avec cette question en tête que je me suis rendue à The Pas pour rencontrer Marjorie Nabess, qui fait partie du personnel de la Commission, et les membres de cette collectivité. Ce voyage a été très utile et nous a incités à la réflexion.

Un des faits saillants a été la rencontre avec les membres de la chambre de commerce, qui m'avait invitée à prononcer une allocution sur les droits de la personne lors d'un déjeuner-causerie. Pendant la période de questions ayant suivi mon allocution, nous avons parlé des cours que la Commission des droits de la personne du Manitoba donne à Winnipeg à l'intention des employeurs et des employés. Ce que j'en retiens, c'est que le milieu des affaires du Nord s'intéresse beaucoup aux questions liées aux droits de la personne et participerait volontiers à des cours donnés dans les collectivités du Nord.

Un autre moment fort pour moi a été la visite du centre d'amitiés autochtones avec Jack McPherson, et ma rencontre avec le chef Michael G. Constant de la Nation des Cris de Opaskwayak. Cela m'a permis d'être mise au courant des occasions où les connaissances et les compétences de Marjorie sur les questions liées aux droits de la personne se sont avérées fort utiles auprès de la communauté autochtone. Marjorie est fière de contribuer à sa collectivité, mais comme elle est la seule employée se trouvant à The Pas, des questions liées aux droits de la personne sont parfois soulevées lorsqu'elle n'est pas disponible.

Je tiens à remercier toutes les personnes que j'ai rencontrées. Outre celles précitées, j'ai aussi parlé avec un représentant de la municipalité, de l'université, de trois écoles locales et d'un organisme de service social confessionnel. De toute évidence, la collectivité de The Pas est bel et bien engagée à l'égard des questions liées aux droits de la personne.

Brandon fête la Fierté



Le personnel de la Commission a passé une partie du weekend du 14 juin au parc Princess de Brandon, où se déroulait la fête de la Fierté. Merci à tous ceux et celles qui sont venus nous dire bonjour et répondre à notre quiz.

Le comité organisateur a souligné la diversité à Brandon pendant ce weekend de la mi-juin de différentes façons : cérémonie de lever du drapeau au Parc Prin-

cess, déjeuner-causerie, barbecue gratuit, kiosques d'information et rallye de la Fierté. C'était la quatrième édition de la fête de la Fierté à Brandon, organisée en partenariat avec le Sexuality Education Resource Centre (SERC) et la Knox United Church.

Journée internationale des filles

11 octobre 2013

Le Conseil du statut de la femme du Manitoba tiendra de nouveau une activité spéciale, qui sera présentée par la ministre responsable du Statut de la femme, afin de souligner cette date importante.

Ce sera l'occasion pour des filles de partout dans la province de se rencontrer pour s'entraider et sensibiliser les gens aux droits des filles. Quand les filles seront plus conscientes de leurs droits, elles seront plus portées à les faire respecter, à prendre des initiatives et à exploiter leur plein potentiel.

Les candidatures sont acceptées!

Connaissez-vous une fille spéciale qui fait bouger les choses dans votre localité? Le Conseil du statut de la femme est à la recherche de candidates de 13 à 17 ans de toutes les régions de la province pour les inviter à participer à l'activité qui se déroulera au Palais législatif du Manitoba.

Vingt filles seront sélectionnées pour se joindre à d'autres filles à l'occasion d'une journée divertissante et interactive qui sera axée sur les mouvements mondiaux et les changements inspirants. Il y aura des activités interactives, des artistes locaux et des occasions pour les filles de parler avec des députés de l'Assemblée législative.

Les Nations Unies ont décrété le 11 octobre 2012 comme la première « Journée internationale des filles », dans le but de reconnaître les jeunes femmes de partout comme des citoyennes du monde à part entière et des grandes artisanes du changement.

Pour en savoir plus au sujet de l'activité ou pour proposer une candidature, veuillez communiquer avec le Conseil du statut de la femme en téléphonant au 204 9456281 ou, sans frais, au 1 800 2630234.



Étude sur le profilage racial des consommateurs

Les Autochtones et les NéoÉcossais d'origine africaine disent qu'ils ne sont pas bien traités lorsqu'ils magasinent. C'est ce qui ressort d'une étude que vient de publier la Commission des droits de la personne de la NouvelleÉcosse. Ce rapport est le premier au Canada à se pencher sur le profilage racial des consommateurs, une forme de racisme exercée par des employés qui assurent un mauvais service à des consommateurs en raison de leur race.

Il y avait beaucoup plus de membres des groupes racialisés (y compris des Asiatiques, des LatinosAméricains et des gens du MoyenOrient) que de Blancs qui ont rapporté ne pas avoir été bien servis par des employés. Les groupes racialisés englobent les gens qui n'ont pas été traités adéquatement en raison de leur race, en particulier dans des secteurs qui ont une influence sur la vie économique, politique et sociale.

Des participants de tous les groupes racialisés ont dit qu'ils faisaient des efforts pour éviter d'être victimes de profilage racial. Par exemple, ils s'habillent bien pour aller magasiner, ne portent pas de sacs provenant d'autres magasins et saluent le personnel de sécurité. Bon nombre vident aussi leurs poches.

Dans le rapport, 1 219 personnes de partout dans la province ont relaté leurs expériences sur la façon dont elles étaient traitées par les employés des magasins de vente au détail et d'entreprises de services en NouvelleÉcosse. L'étude fournit des renseignements provenant de sondages et de groupes de discussion ayant eu lieu entre le 28 mars et le 21 août 2012.

Il est possible de consulter le rapport sur le site Web de la Commission des droits de la personne de la NouvelleÉcosse au <http://humanrights.gov.ns.ca/>.

Parler aux femmes de droits de la personne et de grossesse

La directrice générale Joan Braun a pris la parole lors du déjeuner-causerie de juin du Conseil consultatif des femmes du Manitoba. Elle a expliqué que la discrimination peut se traduire par un traitement différent, un manque d'adaptation et du harcèlement. Joan abordera davantage la question de la discrimination dans les prochains mois.



Les Autochtones et les NéoÉcossais d'origine africaine disent qu'ils ne sont pas bien traités lorsqu'ils magasinent. C'est ce qui ressort d'une étude que vient de publier la Commission des droits de la personne de la NouvelleÉcosse. Ce rapport est le premier au Canada à se pencher sur le profilage racial des consommateurs, une forme de racisme exercée par des employés qui assurent un mauvais service à des consommateurs en raison de leur race.

Il y avait beaucoup plus de membres des groupes racialisés (y compris des Asiatiques, des

LatinosAméricains et des gens du MoyenOrient) que de Blancs qui ont rapporté ne pas avoir été bien servis par des employés. Les groupes racialisés englobent les gens qui n'ont pas été traités adéquatement en raison de leur race, en particulier dans des secteurs qui ont une influence sur la vie économique, politique et sociale.

Des participants de tous les groupes racialisés ont dit qu'ils faisaient des efforts pour éviter d'être victimes de profilage racial. Par exemple, ils s'habillent bien pour aller magasiner, ne portent pas de sacs provenant d'autres magasins et saluent le personnel de sécurité. Bon nombre vident aussi leurs poches.

Dans le rapport, 1 219 personnes de partout dans la province ont relaté leurs expériences sur la façon dont elles étaient traitées par les employés des magasins de vente au détail et d'entreprises de services en NouvelleÉcosse. L'étude fournit des renseignements provenant de sondages et de groupes de discussion ayant eu lieu entre le 28 mars et le 21 août 2012.

Il est possible de consulter le rapport sur le site Web de la Commission des droits de la personne de la NouvelleÉcosse au <http://humanrights.gov.ns.ca/>.